



La mémoire de l'acier

Juillet 2011
N° 08



Travaux dans les rues
de Ploërmel p.4



Dossier spécial PLU p.13



La Ploërmelaise p.28

Sommaire

2 Ce printemps à Ploërmel

3 Édito/Agenda

4-7 Actualités

8-9 La vie de ma ville
- Aménagements au cimetière

10-12 Économie locale
- Jean-Marie Poulard
- Étude FISAC
- Sébastien Lucas

13-15 Dossier spécial PLU

16-17 Conseil municipal :
nouvel hôtel de ville
et hôtel communautaire

18-19 Environnement

20-21 Médiathèque

22-23 Sport

24 Jeunesse

25 Culture

26 Tribune

27 Histoire

28 Événement

Directrice de la publication :
Béatrice Le Marre

Comité de Rédaction :
C. Baron, S. Burban, M. Brochard,
G. Payot, N. Rolland, L. Carroux,
C. Médard, B. Chirlas, L. Ferrec,
V. Georges, M. Le Glaunec,
J. Jagoury, C. Beller, C. Houbloup,
A. Le Moulec.

Conception graphique :
Agence Mozaïque

Impression :
Imprimerie ICP
PA de La Lande du Moulin
56800 Ploërmel

Tirage : 5000 exemplaires

Crédits photographiques :
3CE, OCS (associations sportives),
G. Moingeon, C. Houbloup,
A. Le Moulec, L. Diguët,
J-F. Guillon, O. Hamery, G. Coudé.



Ce printemps à Ploërmel



**Inauguration du Point
Information jeunesse
le 1er avril**



**Déménagement des
services au 3 rue du
12 juin 1944**



**Relooking des bennes
ordures ménagères
le 1 avril**



**Réception de
Don Alberto Bailleres
le 18 mai**



Enduro de moto cross le 17 avril



**National de
badminton (p.21)**



**Inauguration du golf
le 20 mai**



**Nouveau site internet
de la ville : 16 mai**



**Nouveau jeu mis
en service à l'école
Françoise Dolto en mai**



Fête de la musique le 18 juin

Agenda

21 juillet

Jeudis d'Armel :

Trio Joël Bosc

21h, à la place d'Armes

28 juillet

Jeudis d'Armel :

Matiz Métisse

19h30 : animation déambulatoire par l'association SL Danse Moderne à partir de l'Office du Tourisme.

Concert à 21h, à la Place d'Armes.

4 août

Jeudis d'Armel :

Melaine Favennec

19h30 : animation déambulatoire clownesque par la maison des clowns à partir de l'Office du Tourisme.

Spectacle à 21h, à la Place d'Armes.

11 août

Jeudis d'Armel :

Fat Boy Blues

21h, à la Place d'Armes.

15 août

La Madone des Motards

À partir de 16h sur la place Clémenceau

18 août

Jeudis d'Armel :

Duo Branthomme/Quimbert

21h, Eglise de Ploërmel.

25 août

Jeudis d'Armel :

Fest-Noz avec les duos

Hervé Le Lu et Ronan Robert

et Jan-Mai et Thomas

19h30 : animation déambulatoire et initiation aux danses bretonnes par La Pastourelle à partir de l'Office du Tourisme.

Concert à 21h, à la Place d'Armes.

3 septembre

Forum des associations

De 10h à 18h, à la halle des sports.

18 septembre

Fête des courses

À partir de 14h, à l'hippodrome de Malleville.

25 septembre

La Ploërmelaise, marche/course contre le cancer colorectal. (p. 28)

Rendez-vous à 9h dans la zone du Lac.

Édito

“ **Ploërmel**
la ville
à vivre ! ”



Le premier semestre 2011 s'achève dans la douceur de l'été. Le temps est venu de profiter du travail fourni par les agents de la commune pour que Ploërmel demeure une ville agréable à vivre pour ses habitants. Quelle fierté de pouvoir partager avec les touristes aux détours des rues, les massifs fleuris et bien entretenus, les rues et les trottoirs refaits, les nouveaux abat-sons et les gargouilles sculptées à l'ancienne sur le portail Nord de l'Église St-Armel.

A cette période, déambuler dans les rues de Ploërmel procure une sensation de bonheur simple grâce aux sons, aux couleurs et aux odeurs : fêtes de quartier, Estiv'arts, Jeudis d'Armel, expositions, animations des commerçants, marché du vendredi, etc.

Tous ces événements sont les ingrédients nécessaires de la convivialité ; ils favorisent les échanges, les rencontres et le partage.

Et pour vous tenir informés de toutes les actualités qui concernent votre ville, je suis heureuse de vous annoncer la mise en ligne du site

Internet de la ville de Ploërmel. Pour ce nouvel outil d'échanges, j'ai souhaité :

- Un accès rapide aux démarches en ligne, à l'agenda et au magazine municipal,
- des actualités facilement transmissibles via les réseaux sociaux de type Facebook® ou Twitter®,
- des informations pratiques dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Je vous souhaite un très bel été de repos & de convivialité pour chacun d'entre vous. Je vous donne rendez-vous à la rentrée pour construire ensemble au quotidien : Ploërmel, la ville à vivre !

Et n'oubliez pas *La Ploërmelaise* (p. 28), le dimanche 25 septembre 2011 à 9h !

À bientôt.

Béatrice Le Marre
Maire de Ploërmel

Présidente de la communauté de communes
Conseillère régionale de Bretagne

Les commissions passées

30 mars : Commission foires et marchés

13 avril : Commission des finances, du personnel et de l'informatique

20 avril : Commission vie associative

18 mai : Commission Appel d'offres

26 mai : Commission embellissement

7 juin : Commission éducation

8 juin : Commission sports

Travaux : des routes neuves !

Deux lotissements ont subi la réfection complète de leurs voiries et trottoirs : Lotissement Lamennais (rue du Frère bernardin) pour 100 000 € TTC, et celui des Diligences (rue Mississippi, chemin des Diligences, allée des Cochers et rue du Relais) pour 115 000 € TTC.

Après l'intervention des entreprises pour le renouvellement du réseau

d'eaux usées enfouis, rue de Guibourg, la voirie a été également totalement refaite.

D'autres aménagements ont également été réalisés aux quatre coins de la ville : une partie des contre allées et trottoirs de l'avenue du maréchal De Lattre de Tassigny (pour 36 000 € TTC) ainsi que la réfection d'une partie du giratoire Le Roch (face à l'Intermar-

ché) pour 6 000 € TTC ; un chemin piéton entre la piscine et le centre des arts martiaux (réalisé en régie par les agents du service technique) ; la poursuite des travaux d'entretien de chaussées en campagne ou encore divers travaux de mise aux normes d'accessibilité handicapés et réducteurs de vitesse en ville. ■



Transfert des Aciéries de Ploërmel : projet artistique de mémoire

Les Aciéries de Ploërmel (AP) fait la fierté de beaucoup de Ploërmelais. C'est pourquoi l'équipe municipale a souhaité faire de son déménagement en parc d'activités, un événement à la hauteur des valeurs qu'elle incarne. À la fois, celles de tradition puisque les Aciéries font partie du patrimoine de Ploërmel. Mais aussi, les valeurs de modernité, car l'entreprise n'a cessé dans son histoire, d'évoluer et de s'adapter à son époque.

Parce qu'elle a proposé un projet artistique de valorisation des femmes et des hommes qui font le poumon de cette réussite que sont les AP, en lien avec des acteurs locaux, photographes, etc., la ville de Ploërmel a signé une convention avec la Compagnie du Bienheureux, qui a reçu une subvention de 50 000 € du montant global prévu par la ville pour le transfert de son activité.

La Compagnie du Bienheureux, troupe de théâtre, veut mettre en lumière l'histoire des AP avec ce projet intitulé, « Des Hommes et de l'acier ». Elle offre à cette occasion un moment d'échange privilégié entre les habitants de la région, les travailleurs des Aciéries et les artistes impliqués.



Un projet artistique

L'équipe artistique cherche, par le biais d'images, de mots et de sons, à traduire de manière sensible et subtile l'histoire de cette fabrique. Cela conduira à l'élaboration d'un spectacle (théâtre et musique), d'une exposition (photos) et de textes, qui joueront avec les ombres et les lumières de la vie des hommes qui y ont travaillé ou qui y travaillent encore.

Avis de collecte

La première étape consiste à collecter des témoignages ainsi qu'à rechercher des archives pour faire émerger la mémoire de l'usine. L'entreprise sera ainsi appréhendée autour de trois axes principaux : l'acier, les Hommes, les espaces. La Compagnie du Bienheureux invite donc toutes les personnes dont l'histoire de cette fabrique retient l'attention, à prendre contact avec elle pour ce travail de collecte. ■

► Contact :

ci bienheureux@hotmail.fr
ou au 02 97 74 96 09 / 06 68 37 69 89



Abat - sons : St Armel se refait une beauté !

L'église St Armel a reçu de nouveaux abat-sons en remplacement des existants qui dataient d'une cinquantaine d'année. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Le Ber de Sizun, par des charpentiers habitués aux travaux à grande hauteur.

Huit nouveaux abat-sons ont été installés. Ces pièces, en chêne, pèsent, selon leur taille, de 500 à 600 kilos. Leur durée de vie avoisine les deux cents ans. Préparées en atelier cet hiver, elles ont été installées au clocher par grutage en juin. ■

Rénovation : Le retour de Concordia à Ploërmel !

Du 3 au 24 août prochain, nous accueillerons à Ploërmel, un chantier international de volontaires de l'association « Concordia ». Souvenez-vous, il y a 2 ans, une quinzaine de jeunes de cette association avait participé à la sauvegarde du moulin de Ronsouze, un travail qui lui a permis de retrouver son allure d'antan. Cette année, des personnes venues de tous horizons, disposeront de trois semaines pour mettre en valeur une partie du rempart, place de la Poste.

Leur mission sera de restaurer l'escalier et le perron situés, sous la guérite qui a été reconstruite, il y a quelques temps. Auparavant, nous aurons procédé à la démolition de l'appentis en haut de l'escalier. Les rencontres et échanges avec la population locale prenant une part importante dans tous les projets animés par Concordia, nous vous invitons à venir partager un peu de temps sur le chantier avec ces volontaires. ■

Fête du jardin : Inscriptions ouvertes

La halle des sports de Ploërmel accueillera la 3^e édition de la fête du Jardin, le dimanche 13 novembre toute la journée.

Cette fête du jardin est une foire où l'on vend tout ce qui a trait au jardin. Par l'organisation de cet événement, la commission embellissement de la ville de Ploërmel propose un espace dédié aux échanges de bonnes pratiques, notamment du jardinage au naturel et de partage d'expériences et de

savoir-faire.

Dès maintenant, particuliers et professionnels qui souhaitent être présent, peuvent s'inscrire.

Gratuite, l'inscription est obligatoire pour l'organisation de l'espace. ■

► Inscriptions :

par téléphone au 02 97 73 20 73, en mairie ou par courrier, au 3 rue du 12 juin 1944.

Conseils utiles : Jardiner à la bonne heure et à la bonne hauteur



Les travaux d'entretien, de bricolage ou encore de jardinage, utilisant des appareils à moteur comme la tonte de pelouse par exemple, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Concernant les haies : arbres, arbrisseaux et arbustes se doivent de respecter certaines distances par rapport à la propriété de votre voisin : 2 mètres pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres et 0,50 mètres pour les autres plantations.

Pour ce qui est de l'incinération des végétaux coupés, rappelez-vous que le brûlage est interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre. Il est en effet autorisé du 1^{er} mars au 30 juin puis du 1^{er} au 31 octobre, sauf en cas d'avis défavorable du SDIS (diffusion quotidienne sur www.sdis56.fr)

Une déclaration en mairie est obligatoire au moins 3 jours avant la date prévue du brûlage, à l'aide d'un document disponible à la Police municipale.

Simplifiez-vous la vie :

À partir du site internet de la ville de Ploërmel, faites vos démarches administratives en ligne.

www.ploermel.fr et cliquez sur l'icône «démarches en ligne».



Inauguration de l'allée couverte de Bezon

En présence de Monsieur Philippe GOUZIN, spécialiste en archéologie du Comité Départemental du Tourisme, l'allée couverte de Bezon a été inaugurée.

Retour sur l'histoire de ce monument...

Ce monument du néolithique récent montre une architecture bouleversée dont il manque de nombreux éléments, l'enlèvement de quelques supports pourrait laisser penser à deux monuments distincts. Il est difficile en l'état, de déterminer avec certitude à quel type architectural il se rattache. Deux solutions sont envisageables, soit il s'agit d'une allée couverte classique, soit nous avons affaire à une sépulture à entrée latérale. Les deux types de sépultures ont cohabité à la même période chronologique. Orientée sensiblement Est/Ouest, cette sépulture montre actuellement de façon visible une longueur de 15 m pour une largeur interne d'environ 1,60 m. ■

Le stade Lavallois en stage à Ploërmel

Le stade Lavallois (D2) a effectué un stage de début de saison à Ploërmel, du 5 au 9 juillet. L'équipe professionnelle encadrée par Philippe HINGSBERGER, ancien joueur du FC METZ des années 80/90, a ainsi bénéficié de nos installations et de notre cadre naturel pour la mise en place d'un stage foncier et technique.

Les séances qui se sont déroulées au stade municipal ont été accessibles au public. Mme Le maire en a profité pour rencontrer les joueurs autour d'un pot convivial. ■



Suite à la démission de M. Philippe GAULIER, M. Gérard PAYOT est élu par le conseil municipal du lundi 20 juin, adjoint au développement durable, à l'agriculture et aux milieux naturels. M. Emmanuel BERNARD, suivant sur la liste, rejoint le conseil municipal. Agé de 38 ans, il vit et travaille comme artisan à Ploërmel. ■



M. Gérard PAYOT



M. Emmanuel BERNARD

STADE RENNAIS F.C FOOTBALL CLUB DE LORIENT

23 juillet à 18h30
au stade municipal de Ploërmel.



Rencontre amicale organisée par l'association Roc Loisirs au profit des enfants atteints d'un cancer.

Ouverture du stade : 15h

+ 12 ans : 12 €
- 12 ans : 5 €

Lieux de vente : supermarchés de Ploërmel (à compter du 15 juillet) ou au stade le jour du match.



Un nouveau portail Internet :

<http://ploermel.agate-sigb.com>



La ville de Ploërmel a créé son propre site Internet. Pour poursuivre cette dynamique engagée dans les nouvelles technologies, la médiathèque s'est lancée un nouveau défi : créer son portail sur Internet pour présenter son catalogue de Cd, DVD, livres, documents, journaux, publications, etc.

Retrouvez dès maintenant les contenus mis à votre disposition, et découvrez toutes les informations pratiques nécessaires pour les emprunter. Ce portail vous informe également des nombreux événements et animations qui se déroulent tout au long de l'année dans votre médiathèque. ■

Concours des maisons fleuries

52 participants se sont donnés rendez-vous pour une nouvelle édition du concours des maisons fleuries. Avec 26 candidats en ville et 26 à la campagne, les membres du jury en ont eu plein les yeux !



Les lauréats selon les catégories, **pour la ville :**

- **maisons avec jardin très visible de la rue :** 1er Jean-Jacques Legendre ; 2nd Rémi Laube ; 3è Denise

Croizer ; 4è Hélène Laudrain ; 5è Maryvonne Sablé ; 6è Marie-Annick Deblond

- **façade avec jardinet :** 1er Gisèle Nauraye ; 2nd Rémy Le Grouyellec ; 3è Aline Guimard

- **commerces :** 1er Le bar des Amis ; 2nd Crêperie/pizzeria la Farigoule

- **H.L.M. :** 1er Christine Guillaume ; 2nd Chantal Daniel ; 3è Nicolas Théaudin ; 4è Isabelle Rubaud,

pour la campagne :

- **maisons avec jardin très visible de la rue :** 1er Jean Yves Garin ; 2nd Marie Marion ; 3è Raymond Réminiac

- **façade fleurie :** 1er Marie Chevalier

- **façade avec jardinet :** 1er Geneviève Dolo ; 2nd Annie Havard

- **éco-jardin :** 1er Marianne Bellamy

- **jardin potager visible de la rue :** 1er André Duval

Courant septembre, participants et lauréats se retrouveront pour visiter des jardins ; à l'issue de cette journée, ces passionnés de jardinage, recevront leur prix !

La ville de Ploërmel espère voir certains de ces lauréats obtenir une reconnaissance à une échelle plus importante. ■



Gala de football au profit des enfants malades

Comme chaque année depuis plus de 10 ans, l'association Roc Loisirs, en partenariat avec le Ploërmel FC et la ville de Ploërmel, organisera le 30 juillet prochain, au stade municipal, un gala de football au profit des enfants malades.



Au programme trois rencontres :
 Saint Colomban Locminé (CFA2) / Elven DH à 14h30
 Stade Rennais (CFA) / US Montagnarde (CFA2) à 16h30
 FC Lorient (CFA) / GSI Pontivy (CFA) à 19h

Tarifs : Plus de 16 ans : 8€ ;
 13 à 16 ans : 5€ ; gratuit jusqu'à 12 ans

Alors, venez nombreux, pour assister à ces rencontres et soutenir la recherche.

Permanence du conciliateur de justice

Le conciliateur de justice, professionnel du droit, tient sa permanence au CIAS, 26 rue du Général Leclerc, tous les mercredis, et reçoit sur rendez-vous. Il peut être contacté au 02 97 73 20 73.

Les dossiers de demande de conciliation sont à retirer à l'accueil la mairie. ■

Les efforts d'aménagement

C'est dans les années 1920 que le cimetière situé initialement au niveau de l'actuel boulevard Foch, déménage pour s'installer définitivement où il est aujourd'hui.



Un espace organisé



Les deux hectares du cimetière sont divisés en trois allées principales, traversées par d'autres allées pour constituer des carrés. Chaque concession est numérotée afin de retrouver facilement les emplacements. Différentes formes de sépultures

existent : principalement des pierres tombales, souvent accompagnées d'une stèle et quelques chapelles privatives. Depuis plus de 10 ans, un columbarium offre la possibilité aux familles de choisir entre des cavurnes individuelles ou « collectives », pouvant contenir chacune jusqu'à 4 urnes. Au total, le columbarium propose une soixantaine de cavurnes. Un carré militaire existe également dans le bas du cimetière, dans lequel reposent les « morts pour les France » (soldats, résistants...). Ce lieu s'organise autour d'un règlement intérieur : entretien des sépultures, durée des concessions... Désormais il n'existe plus de

concession perpétuelle : les familles peuvent opter pour une concession ou pour une caverne, pour une durée de 20, 30, 50 ans. Une fois qu'une concession arrive à son échéance, il est important que la famille prenne une décision : renouveler les droits ou non. Dans le cas où la sépulture est « abandonnée », en mauvais état ou pose un problème de sécurité, une procédure a été mise en place afin qu'à terme, l'emplacement puisse être récupéré et proposé à une autre famille.

Pour être inhumé dans le cimetière de Ploërmel, il faut évidemment être habitant de la commune, ou y avoir un lien. Seule exception pour les habitants de Gourhel car la commune ne possède pas de cimetière !

Aménager l'accueil

Une commission extra-municipale, composée d'élus, de Ploërmelais et des agents du cimetière, se réunit régulièrement pour réfléchir aux aménagements qui pourraient être faits. Ainsi, suite à la proposition d'une personne de Ploërmel, un abri en bois a été installé à l'entrée du cimetière ; cela permet aux familles de se protéger d'une météo pluvieuse.

Côté embellissement, une pelouse synthétique a été mise en place pour améliorer l'aspect des tombes du carré militaire.

La municipalité a par ailleurs revu les tarifs des concessions du cimetière, afin que les familles puissent véritablement choisir entre une inhumation simple ou une crémation.

Par ailleurs, une convention entre l'hôpital de Ploërmel et la mairie vient d'être signée. Dorénavant, les enfants « mort-nés » seront inhumés dans les « carrés des enfants » ; ils seront embellis par la plantation d'arbustes et de fleurs.

Enfin, certains monuments (croix, stèle...) pouvant faire l'objet d'une procédure de récupération de concession, pourront être conservés, à titre d'intérêt patrimonial.



du cimetière

PROJET D'EXTENSION

Un projet d'agrandissement est actuellement à l'étude, notamment pour accueillir un « jardin des enfants » et « un jardin du souvenir », dans lesquels des cendres pourraient être dispersées.

Ce type de projet doit respecter une procédure bien précise, en trois étapes :

- Étude géologique : vérification du sol sur lequel l'extension est prévue (passage d'eau)
- Enquête publique auprès du futur voisinage
- Avis du Conseil départemental d'hygiène.

C'est seulement lorsque ces étapes seront validées et que la Préfecture aura donné son autorisation que l'on pourra commencer les travaux.

Quelques chiffres

- Surface totale : 2 hectares, soit l'équivalent de deux terrains de foot
- Nombre d'emplacements : 2 800
- Inhumations : 10 938 personnes depuis 1901
- Columbarium : créé en 2000, étendu en 2010
- Entretien : 2 agents y travaillent de façon permanente, Xavier Lerat et Jean-Jacques Doyez



Contrôle vétérinaire surprise à l'école Dolto : les « félicitations » de l'enquêteur !



« Du jamais vu auparavant » ce seront les premiers mots de conclusion de l'enquêteur de la Direction Départementale de la Protection des Populations à la suite de sa visite inopinée à l'école maternelle Françoise Dolto.

Depuis 2 ans, de nombreux efforts ont été consentis par Annie Garin, Charlène et toute l'équipe pour atteindre l'état quasi parfait de propreté dans la cuisine de l'école maternelle. De près de 30 non conformités majeurs, le contrôle n'a cette fois décelé que 3 non conformités mineures. Changer ses habitudes de travail et adopter de nouvelles méthodes pour appliquer des protocoles de nettoyages drastiques, voilà le défi relevé aujourd'hui par cette équipe motivée. L'hygiène alimentaire est un des secteurs où les normes sont

quasi inaccessibles. Pour y parvenir, Christophe Beller, technicien hygiène et sécurité les a accompagnées.

La mise en place de prélèvement de surface et de préparation par un laboratoire indépendant a permis un contrôle « qualité » sur lequel l'équipe a pu s'appuyer pour faire évoluer leurs pratiques et surtout se motiver à faire toujours mieux.

A l'école Françoise Dolto de Ploërmel, le service public de restauration servit chaque jour à nos enfants répond à tous les critères de qualité. De la préparation aux surfaces, l'hygiène est parfaitement respectée pour garantir la bonne santé des enfants et des enseignants.

Bravo à toute l'équipe et bonne continuation !

Horloger - bijoutier - joaillier

La vitrine de Jean-Marie Poulard

Après cinq années d'apprentissage, Jean-Marie Poulard s'offre un tour de France à 20 ans : la Normandie, Paris, Tours, en passant par Chambéry, Vannes ou encore Nantes et Saint Amand-Montrond, pour finalement s'installer à Ploërmel. Au total, le jeune bijoutier de l'époque rencontrera sept maîtres d'apprentissage.

«J'ai travaillé pour différents employeurs, sauf à Nantes, j'ai choisi de travailler sous le statut d'artisan. Ensuite, entre 2001 et 2004, d'artisan j'ai souhaité transmettre mon art et devenir professeur en bijouterie à Saint Amand-Montrond. Et, c'est en 2004, que je suis arrivé à l'école Tané de Ploërmel. Responsable de formation et professeur, j'y ai exercé jusqu'en 2008. Par la suite, j'ai créé l'entreprise « La Fabrica », avec un associé. Nous travaillions principalement pour des bijouteries qui nous envoyaient leurs réparations. Puis, désireux de revenir à mon métier d'origine, j'ai sauté sur l'opportunité d'acheter ce local. Et depuis octobre 2010, j'ai ouvert Kevin d'Armor, une bijouterie-joaillerie-horlogerie.»

La bijouterie, est-ce une vocation ?

«Dans la famille, nous sommes dans le métier de père en fils, depuis 1870 ! J'ai d'abord commencé à travailler avec mon père en tant qu'horloger, puis j'ai décidé de m'orienter vers un CAP bijoutier – joaillier option métaux précieux. C'est pour cela qu'aujourd'hui, j'ai plusieurs cordes à mon arc : la bijouterie, la joaillerie, mais je suis également formé au métier d'horloger.»

Vous avez récemment été distingué, dites-nous en davantage à ce sujet ?

«En effet, la Chambre des métiers et de l'artisanat du Morbihan a mis à l'honneur plusieurs professionnels. En ce qui me concerne, j'ai reçu le titre de maître artisan en métier d'art, en mars dernier.»

Vous vous y attendiez ?

«Rien n'est jamais gagné d'avance, mais je rentrais dans les conditions demandées.»

Avez-vous constaté des retombées sur la boutique ?

«Quelques nouveaux clients m'ont en effet parlé des articles parus dans la presse. Mais obtenir cette appellation, c'est un gage de qualité pour les clients.»



Est-ce que c'était une première distinction pour vous ?

«Non, puisque j'ai été expert national auprès des Olympiades des Métiers pour le secteur de la bijouterie-joaillerie lors de trois éditions. C'est-à-dire que le comité de cet événement professionnel m'a choisi puis nommé pour former les candidats français aux concours étrangers. Grâce à ce titre, j'ai pu faire partie du jury international lors de la compétition et représenter les couleurs de la France, par la même occasion.»

Vous vous êtes installé à Ploërmel, pour quelles raisons ?

«Je suis bien à Ploërmel, je m'y plais. On est tranquille lorsqu'on vit ici. Et puis, il faut dire que les gens sont sympathiques !»

Quel est votre objectif pour la boutique ?

«Embaucher ! En effet, à terme, je souhaiterais employer une personne car pour l'instant c'est ma femme qui me donne un coup de main !»

Et une dernière question : un secret peut-être ?

«Dans notre métier, il faut de la rigueur et de la passion. Il y a une citation que j'aime beaucoup et que je répétais souvent à mes élèves : « Qui peut le plus, peut le moins. »»

Jours et horaires d'ouverture :
du mardi au samedi,
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
14 rue du Val
Tél. : 02 97 74 18 17

ÉTUDE FISAC : Accompagner la dynamique des commerces de proximité



En mars 2011, la ville de Ploërmel a décidé de mener une étude sur la fonction marchande locale, une analyse des forces et des faiblesses du commerce et de l'artisanat ploërmelais. Son but ? S'inscrire dans la démarche dite FISAC et lancer différents chantiers pouvant être subventionnés dans le cadre de ce dispositif.

Qu'est-ce que le FISAC ?

Le Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) est un dispositif principalement destiné à financer les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité. Cette démarche se réalise en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie et en partenariat avec l'union locale des commerçants.

Quels sont les objectifs de la Ville ?

Dans le cadre du FISAC, l'équipe municipale souhaite poursuivre ses efforts et financer des actions pérennes et cohérentes pour assurer le maintien, la modernisation, la redynamisation et le développement du commerce de proximité de Ploërmel, notamment du centre-ville et des principales polarités marchandes (exemple : réaménagement des espaces marchands, signalétique...). Les aides financières du FISAC seront notamment le moteur de ce programme.

Ce qui ressort de l'étude :

- Taux de vacance global moyen : peu de locaux restent sans occupant
- Centre-ville : bonne appréciation des clients, mais souffre d'un manque d'attractivité
- Importante mise en accessibilité à réaliser
- Homogénéisation des aménagements urbains à réaliser
- Marché : offre diversifiée bien que majoritairement alimentaire / bonne fréquentation
- GEEP : bon taux d'adhésion
- Surface moyenne des commerces du centre : 73 m²
- 59 % des commerçants ont un projet de développement
- Des commerçants en attente : amélioration du stationnement, signalétique, circulation
- Peu d'évasion totale de la clientèle (6% vers Vannes, 4% vers Rennes).

Suite à ce diagnostic, le bureau d'études a réalisé des propositions de scénarii de développement et d'actions à mettre en place pour les années à venir.

Quels principes de développement ont été retenus ?

- la densification du périmètre marchand actuel en se focalisant sur la centralité urbaine : séquences axe principal, gare et vieux Ploërmel
- la densification / diversification à l'intérieur du périmètre
- le renforcement de la visibilité et de la lisibilité des commerces en développant et en optimisant la signalétique
- la réflexion globale à mener sur la galerie marchande Trait d'Union
- le renforcement et matérialisation des liaisons piétonnes (cœur de ville) en lien avec les poches de stationnement existante
- le réaménagement de l'emplacement actuel du marché : mises aux normes, amélioration des conditions d'exploitation...

Erratum

Boutique de prêt-à-porter pour hommes STAFF
2 rue des Patarins - 02 97 74 33 94



Pâtissier

Sébastien Lucas : des mains en or !

Après plusieurs années à travailler pour d'autres, Sébastien Lucas décide finalement de s'émanciper en 2010. C'est aux côtés de sa compagne Delphine Cornée, que la boulangerie pâtisserie Sephin voit le jour...

Racontez-nous votre parcours...

«J'ai fait mon CAP-BEP pâtissier au lycée La Closerie, à Saint Quay Portrieux. En parallèle, j'étais stagiaire chez M. Paumé pendant les week-ends et les vacances scolaires. Ensuite, j'ai effectué un Brevet Technique des Métiers (BTM) pendant 2 ans au CFA de Ploufragan. Je faisais mon apprentissage chez M. Betin, à Quintin. Par la suite, je suis parti faire quelques saisons et c'est en 2002 que j'ai rejoint l'établissement de mon beau-père, M. Cornée, à Taupont.»

Aujourd'hui vous êtes installés. Comment les choses se sont-elles déroulées ?

«J'ai effectivement pris mon envol en septembre 2010. Nous ne pensions pas nous installer tout de suite, mais l'opportunité s'est présentée. Et puis, nous voulions aussi rester dans le coin, donc nous nous sommes lancés !»

Combien êtes-vous actuellement et quels sont vos souhaits pour l'avenir ?

«Aujourd'hui, nous sommes six personnes : 1 boulanger, 2 vendeuses, 1 apprenti pâtissier. Delphine est également à la vente, et moi, à la pâtisserie. L'année prochaine j'ai décidé d'accueillir une personne en cours d'obtention du Brevet Professionnel en boulangerie.»

Si vous aviez un premier bilan à faire, que diriez-vous ?

«Je dois dire que Noël a été une très bonne période, tout comme les galettes des rois, donc je suis content. On commence à se faire connaître doucement, et les commandes sont au rendez-vous le week-end. Pour cela, nous envisageons d'ouvrir le dimanche l'année prochaine.»



Pour la première fois en tant que patron, mais pour la troisième fois au total, vous avez remporté le Kouign amann d'or, avez-vous un secret ?

«C'est vrai que ce titre arrive au bon moment puisque cela permet de se faire connaître davantage. D'ailleurs nous avons constaté une augmentation de la fréquentation dans la boutique.

En ce qui concerne le concours en lui-même, le Kouign amann est un véritable concours de goût. C'est ce qui motive ma participation : la recherche du bon goût par l'utilisation équilibrée des ingrédients. Contrairement à beaucoup d'autres compétitions où c'est la beauté qui prime et moi, ça ne m'intéresse pas !»

Jours et horaires d'ouverture :
du lundi au samedi, de 7h à 13h30
et de 14h30 à 19h30, fermé le dimanche.
35 rue du Général Dubreton
Tél : 02 97 74 02 24

Tout savoir sur le PLU

Chaque changement entraîne son lot de questions. Pour que vous ne restiez plus seuls face à vos interrogations, la ville de Ploërmel répond aux points les plus régulièrement soulevés.

Bien que la procédure inclue des temps de concertation publique et d'enquête publique, M^{me} LE MARRE, maire de Ploërmel, a décidé de recevoir individuellement des propriétaires venus chercher des réponses et ce, depuis plusieurs semaines. La ville de Ploërmel insiste sur sa forte volonté d'échanger avec toutes les personnes qui le désirent. Et pour que le plus grand nombre de personnes puisse en profiter, voici les réponses données aux questions les plus souvent posées.

C'est quoi un PLU ?

Un Plan Local d'Urbanisme permet d'instruire les demandes de constructions ou d'aménagements sur la commune. Il comprend un rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le zonage avec ses documents graphiques, et enfin des annexes composées des zones d'assainissement et du schéma directeur des eaux pluviales.

Quels principes d'aménagement guident l'élaboration des PLU ?

Les PLU actuels doivent :

- limiter au maximum la consommation des terres agricoles (actuellement, perte de 14 hectares par jour en Bretagne)
- favoriser la densification pour améliorer les services (déplacements, équipements publics,...)
- permettre aux collectivités locales d'entretenir les réseaux sans nouvelles extensions.

Le zonage constructible est-il figé pour 10 ans ou plus ? NON

Les besoins en nouvelles constructions ont été calculés sur un rythme annuel moyen de croissance démographique et économique. Le projet de surfaces disponibles à la construction doit aussi être adapté aux projets de construction situés intra rocade (2/3 des projets) et à l'extérieur dans les villages et hameaux (1/3 des demandes). Un bilan doit être fait tous les 3 ans pour réviser, si besoin, le PLU pour l'adapter à l'importance des besoins, en définissant de nouvelles surfaces constructibles.

La révision simplifiée est une autre procédure rapide pour permettre la réalisation d'un projet identifié public ou privé, présentant un intérêt général.

Je veux construire ma maison sur un grand terrain à Ploërmel. Est-ce possible ? OUI

Il reste possible d'acheter un terrain de 3 000 m² et d'y faire construire votre habitation.



Je veux continuer mon activité agricole à Ploërmel. Est-ce possible ? OUI

Ce que nous avons souhaité dans ce PLU, c'est bel et bien que soit respecté le partage des espaces urbanisés et agricoles. En effet, grâce à ce nouveau Plan Local d'Urbanisme, le développement de Ploërmel sera harmonieux, respectueux de son histoire et de son avenir. Ploërmel dispose actuellement de 56% de terres agricoles et notre souhait c'est qu'elles le restent tout en cohabitant avec les évolutions démographiques à venir.



Puis-je construire dans un hameau ? **OUI**

OUI, dans le cas de St Jean de Villenard du fait de la présence d'un commerce, considéré comme le seul village de Ploërmel. Les autres lieux sont dénommés « hameaux ».

OUI, lorsque des espaces entre habitations existantes subsistent. Même si les services de l'Etat nous suggéraient de ne retenir que l'intra rocade, nous avons choisi de permettre de construire à la campagne tout en économisant l'espace.

Par cette décision, nous avons cherché toutes les possibilités afin de ne pas empêcher les Ploërmelais de choisir de vivre en hameau plutôt qu'en centre-ville. Car la loi est extrêmement restrictive interdisant toute extension des hameaux. Nous ne sommes pas d'accord avec cette loi et nous le faisons savoir, à chaque occasion qui nous est donnée de rencontrer les services de l'État. Mais qui décide en dernier ressort? Le préfet du Morbihan.

Quelle taille moyenne pour mon terrain si je choisis d'habiter en lotissement ?

De 350 à 700m² par exemple. L'objectif du lotissement est de proposer des maisons à des prix accessibles aux familles avec enfants mais aussi aux jeunes ménages, aux personnes âgées qui souhaitent vivre à proximité de tous les commerces et des services proposés en centre-ville. Partager la ville, c'est offrir aux Ploërmelais la possibilité de circuler via des cheminements doux (piétons, vélos, etc.) à partir de leur domicile et de créer des espaces de vie conviviaux et intergénérationnels.

Quelles nouvelles formes de logement vont se construire ?

Les nouvelles formes urbaines apparaîtront du fait des nouvelles réglementations thermiques principalement. L'architecture des maisons individuelles rencontrera moins de contraintes qu'actuellement. Et la densification du centre-ville ne rime pas nécessairement avec la perte d'une vue agréable de chez soi.



Le PLU est bouclé. La concertation est finie ? **NON, pas du tout.**

Le PLU n'a pas été voté en conseil municipal. Seul le plan d'aménagement du développement durable, base de travail pour l'élaboration du PLU a été débattu. L'heure est à la concertation. Les demandes individuelles ne pourront pas être étudiées après l'arrêt du PLU. Seule l'enquête publique le pourra.

Restent encore quelques étapes dont une enquête publique, avant son adoption définitive. Même après son adoption par le conseil municipal, il reste possible d'ajuster le document pour prendre en compte certaines erreurs relevées lors de l'enquête publique.

250 requêtes ont été déposées par des habitants mécontents. Est-ce normal ?

C'est effectivement très difficile pour nombre de propriétaires qui disposaient de terrains à bâtir, de voir leur potentiel gelé du fait des nouvelles contraintes liées notamment à la loi du Grenelle II de l'environnement, et de la loi de modernisation agricole de 2010.

À présent, la commission prend le temps d'étudier toutes ces requêtes avec le souci constant d'un traitement égalitaire des situations examinées.

Le PLU ne peut pas s'éloigner de l'équilibre entre le secteur urbain et la campagne, des dépenses à venir sur les réseaux et équipements, de l'intérêt collectif.

Comment faire connaître ma requête ?

Il suffit d'adresser un courrier à madame le Maire et son Conseil municipal.

Il est conseillé de joindre à la doléance les références du cadastre de la propriété concernée ainsi qu'un minimum d'explication (raisons de cette demande, motivations éventuelles).

Toutes les requêtes seront examinées avec attention par la commission en charge du suivi de la procédure, au moment de l'établissement du zonage et du règlement. Les conclusions pourront être consultées lorsque la concertation publique sera terminée suite à l'enquête publique.

Comment suis-je informé de la procédure du PLU ?

Il existe plusieurs moyens, à savoir :

- Le site internet de la ville – rubrique une commune/aménagement du territoire
- Le magazine municipal : le trimestriel « MagPlo »
- Lors des différentes réunions publiques annoncées par voie de presse (communale et régionale) et d'affichage (panneau lumineux, place de la mairie)
- Auprès du service Urbanisme 3 rue du 12 juin 1944 à Ploërmel



Les étapes du PLU

26 mars 2009 : délibération du conseil municipal prescrivant l'élaboration du PLU et définissant les modalités de concertation et consultation ;

17 décembre 2009 : débat au sein du conseil municipal sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ;

Depuis le 11 février 2011 : concertation publique

11 février : réunion publique

14 février au 14 mars : exposition publique

Depuis le 13 mai : permanences du maire

Septembre : réunion publique

Décembre 2011 : délibération du conseil municipal arrêtant le projet du PLU

Mai – juin 2012 : enquête publique

2^e semestre 2012 : délibération du conseil municipal approuvant le PLU

Zoom

Petit lexique pour comprendre les documents du PLU

POS	: Plan d'Occupation des Sols
PLU	: Plan Local d'Urbanisme
PADD	: Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PLH	: Programme Local de l'Habitat
PDU	: Plan de Déplacements Urbains
COS	: Coefficient d'Occupation des Sols
SHON	: Surface Hors Œuvre Nette
SHOB	: Surface Hors Œuvre Brute
ZAC	: Zone d'Aménagement Concertée
PC	: Permis de Construire
CU	: Certificat d'Urbanisme
DP	: Déclaration Préalable
RU	: Renseignement d'Urbanisme
DTA	: Directive Territoriale d'Aménagement
DPU	: Droit de Préemption Urbain
DIA	: Déclaration d'Intention d'Aliéner

Nouvel hôtel de ville & hôtel communautaire : premier bâtiment 100 % “Éco”

Au cœur de Ploërmel, c’est parti pour 18 mois de travaux de rénovations et d’extension de l’ancienne mairie de Ploërmel afin de la transformer en nouvel hôtel de ville et hôtel communautaire. Retour sur un choix de construction éco-pionnière conçue pour accueillir tous les Ploërmelais et habitants de la Communauté de communes de Ploërmel.

Un service au public de qualité

Depuis la création de la Communauté de communes de Ploërmel en 1996, de nombreux services proposés par la collectivité, se sont créés ou étoffés. Ainsi, le nombre de personnes ayant besoin de faire appel aux différents services ne cessent de croître depuis ces 15 dernières années. L'évolution démographique positive grâce à l'attractivité du territoire joue également un rôle très important.

La mutualisation des services municipaux et communautaires a donc amené les habitants de Ploërmel ainsi que les habitants de la Communauté de communes à se rendre à la mairie de Ploërmel.

L'accueil est devenu de plus en plus exigü : pour les démarches nécessitant une certaine confidentialité, il est devenu difficile de trouver un lieu adéquat, pour déclarer un décès ou une naissance, l'open space, de surcroît vitré ne se prêtait pas au besoin d'intimité que peuvent générer certains événements. De plus, tous les services qui sont directement en relation avec les citoyens étaient dispersés sur plusieurs sites.

À cette situation précaire pour les usagers, s'ajoutaient des conditions de travail pas toujours agréables pour les agents et les élus par manque de place et surtout d'un aménagement adapté.

Petit à petit, administrer un territoire de 15 000 habitants au lieu de 8 000 habitants a nécessité la création ou l'agrandissement de certains services. Devant ce constat, les élus ont décidé d'élaborer un projet avec pour objectif de proposer un service au public de qualité dès 2010. Les trois missions prioritaires qui ont été attribuées à ce bâtiment sont :

- un guichet unique d'accueil pour informer et orienter toutes les demandes avec pertinence et efficacité
- une accessibilité totale pour tous les publics
- Identifier clairement l'hôtel de ville et l'hôtel communautaire.

Un défi majeur : la consommation d'énergie quasi-nulle

C'est pourquoi, les élus communautaires et municipaux de Ploërmel ont décidé d'engager des travaux.

La ville de Ploërmel, dans le cadre sa politique de développement durable a affirmé sa volonté de porter un projet exemplaire pour le territoire. Elle a ainsi décidé la construction d'un bâtiment le moins énergivore possible. Ce choix va d'ailleurs plus loin que les seules directives du Grenelle de l'environnement I et II.

C'est pourquoi, l'hôtel de ville / communautaire sera le premier bâtiment éco-pionnier du territoire et ce, à plusieurs titres.

Explications

En effet, il était important de conserver la partie existante de la mairie. La décision a été prise de la rénover entièrement à l'identique pour respecter l'histoire de Ploërmel et la richesse de son patrimoine bâti. Les matériaux utilisés lui permettront une isolation sans faille. Elle bénéficiera également d'une partie du système de chauffage créé pour l'extension.



Vue de face



Future entrée de l'Hôtel de Ville / hôtel communautaire

Côté extension, plus qu'un bâtiment basse consommation, le système mis en place devrait permettre à l'édifice d'auto-gérer son énergie et d'être passif : seul 30% des charges de fonctionnement actuelles suffiront pour générer un confort climatique optimal pour toutes les personnes qui passeront par ce bâtiment.

Comment ? Grâce à un système de chauffage innovant : un grand capteur solaire installé sur la façade Sud transmettra la chaleur à une cuve remplie d'eau dont les calories seront réintégrées dans les planchers chauffants en fonction des besoins. Ce dispositif remarqué par l'ADEME, qui suivra pas à pas l'évolution de cette installation pionnière, nous permettra également d'obtenir des subventions supplémentaires.

Un chantier à faibles nuisances

Pour atteindre ces objectifs, les travaux vont générer quelques nuisances. Cependant, des normes très strictes existent et ont été rappelées dans chaque document contractuel émis par la mairie de Ploërmel aux entreprises retenues dans le cadre du marché public.

Pendant la durée du chantier, des bennes pour le tri sélectif seront mises à disposition des entreprises.

Pour les entreprises utilisant des engins de fortes puissances acoustiques, les niveaux sonores stipulés par les directives «machines 2006/42» et «outdoor 2000/14», un rappel a été fait et, si besoin, des enregistrements

sonores renseigneront le maître d'ouvrage et les riverains en attitude de réciprocité compréhensive.

Pour atteindre ces objectifs ils seront inclus dans la mission OPC/SPS afin d'imposer et de contrôler :

- les horaires pour les activités sonores,
- le planning pour les livraisons de matériaux et leur lieu de stockage,
- l'emplacement des bennes de tri sélectif des déchets de chantier (qui sera contrôlé et non laissé aux seuls soins d'une entreprise type de gros-œuvre...).

Une attention particulière sera apportée sur la propreté des abords du chantier.

Le commencement des travaux est prévu début septembre 2011. Une réunion d'information et de présentation du chantier du projet d'Hôtel de Ville et d'hôtel communautaire s'est tenue le 30 juin dernier entre madame LE MARRE et les riverains de la place de la mairie.



Les trames vertes et bleues



Depuis le Grenelle de l'environnement, l'État et les régions élaborent ensemble des documents de planification, appelés schémas régionaux de cohérence écologique, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. Ces schémas, soumis à enquête publique, respectent les orientations nationales et identifient la trame verte et bleue à l'échelle régionale.

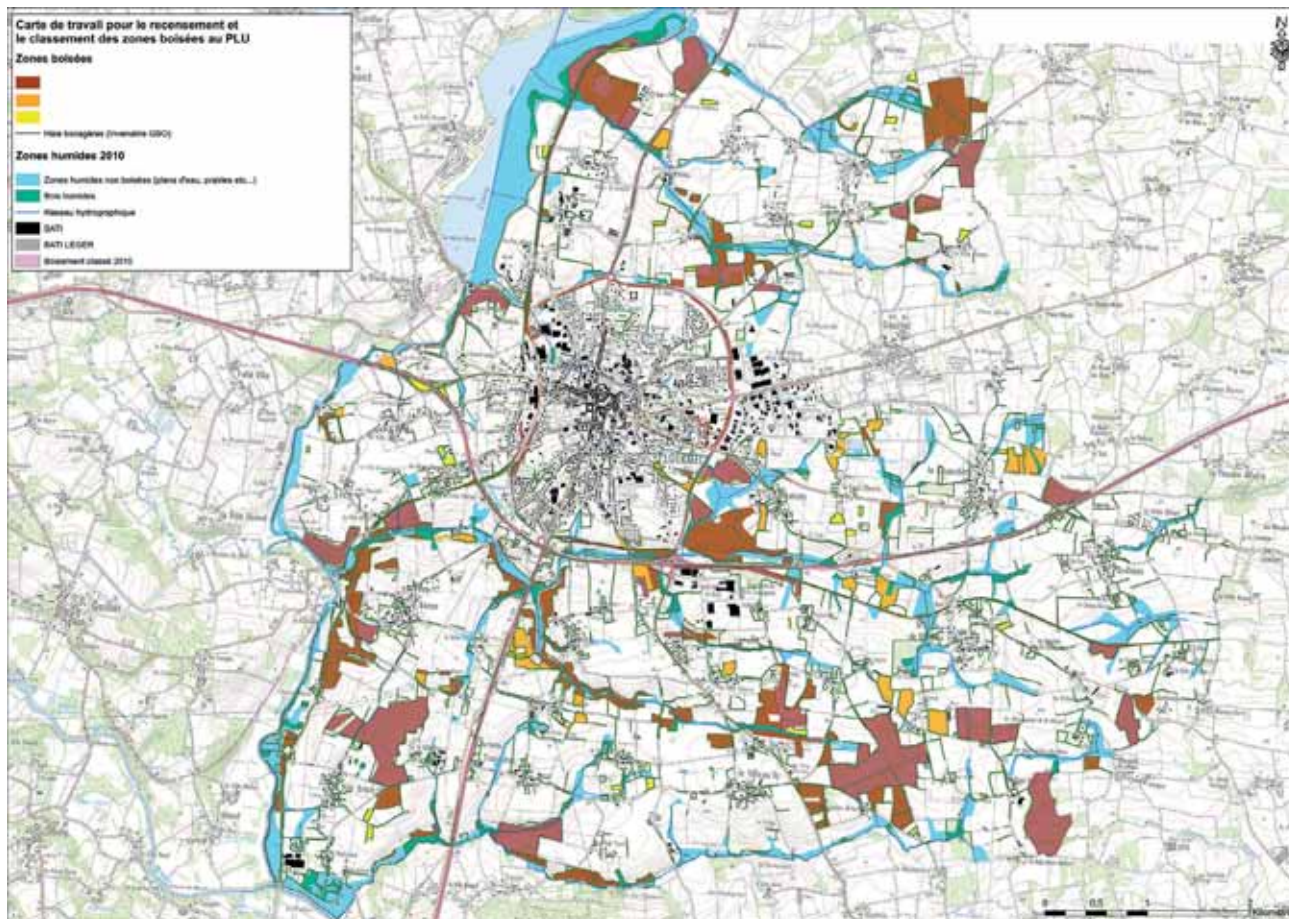
Notre rôle en tant que collectivité territoriale est de prendre en compte les continuités écologiques dans les documents d'urbanisme et leurs projets de territoire, notamment dans le PLU.

Qu'est-ce qu'une trame verte et bleue ?

C'est l'ensemble des continuités écologiques représenté par les ruisseaux, les haies, les boisements, les zones humides... Elles permettent à la faune et la flore de se déplacer, se nourrir, se reposer, se reproduire...

Quel est l'objectif ?

L'ambition de la trame verte et bleue est de préserver la biodiversité et de permettre la (re)constitution d'un réseau d'échanges pour les espèces.



Inventaire réalisé par le Cabinet Dmeau à partir de photos aérienne, des données du Grand Bassin de l'Oust et de la Chambre d'agriculture, ainsi que de visites de terrain

Et dans le projet du PLU ?

La commune de Ploërmel a fait l'inventaire des trames vertes et bleues constituées des ruisseaux, des zones humides, des boisements, des haies.

Le travail a été réalisé par le cabinet d'étude Dmeau en s'appuyant sur les données de la chambre d'agriculture, du Grand Bassin de l'Oust et de visites de terrain (analyses de la végétation et/ou sondage pédologiques).

La commission agricole élargie aux associations locales naturalistes a validé le classement des zones humides. Elle a aussi défini des critères pour proposer un classement des espaces boisés et haies :

- taille des boisements supérieurs à 1 hectare et liés à un corridor écologique
- haies qui bordent et agrémentent les liaisons douces et les déplacements entre villages
- plantations récentes de haies issues des programmes subventionnés (Harmonie 4...)
- haies qui lient deux massifs boisés et les haies antiérosives
- haies d'intérêt patrimonial et paysager qui structurent le paysage de Ploërmel et les arbres remarquables.

La protection de la ressource en eau se fait par les zones humides qui alimentent et régulent le réseau hydrographique tout en piégeant les polluants (produits phytosanitaires, nitrates, etc.). Elles soutiennent les rivières au cours de la période estivale et diminuent l'intensité des crues. Du fait de l'importance de leurs

rôles, les zones humides ne peuvent être ni construites, ni drainées, ni remblayées. Une partie de ces zones humides sont cultivées, à usage agricole.

Les plus grands espaces boisés sont classés (E.B.C.). Ceci n'empêche pas l'exploitation sylvicole mais aboutit au maintien ou au remplacement des plantations. En effet, ils ne peuvent être défrichés sans une révision du PLU. Une déclaration préalable aux coupes y est nécessaire et est à faire en mairie, sauf dans certains cas : coupes sanitaires, existence d'un plan de gestion agréé, coupes normales d'arbres traités en futaie prélevant moins de 40% du volume sur pied, etc. (Arrêté préfectoral du 18 avril 2008).

Un certain nombre de haies sur talus, sauf celles situées dans les hameaux,



certains bosquets et quelques arbres remarquables, ont été retenues comme des « éléments du paysage à protéger » au sens de l'article L.123-1-7 du code de l'urbanisme. Ce statut ne modifie en rien l'entretien et la valorisation de la haie. Le défrichage est cependant soumis à déclaration préalable en mairie. Un défrichage de la haie demeure possible mais des mesures compensatoires, avec en partie une nouvelle création identique, sont prévues.

L'ensemble de ces trames, bleues pour l'eau et les zones humides, vertes pour les boisements et haies de qualité, permet l'alimentation, la circulation, les refuges et la reproduction de la faune, ainsi que le maintien de la diversité des espèces végétales et animales. Cette trame verte et bleue assurée, à travers le PLU, le maintien de notre patrimoine naturel et paysager, tout en s'adaptant aux enjeux économiques actuels.

Nouveau à la déchèterie du Bois Vert à Ploërmel

« Trions et réduisons ensemble, nos déchets »



À partir du 1^{er} septembre, pour accéder à la déchèterie, il faudra vous munir de votre badge personnel.

Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre à la mairie de Ploërmel (pendant les travaux, elle est située au 3 rue du 12 juin 1944, à proximité de la place du tribunal) ; il vous sera remis un guide complet sur le fonctionnement de la déchèterie, en échange d'un justificatif de domicile.

Coups de cœur de la médiathèque



La sélection DVD de la médiathèque de Ploërmel

DVD JEUNESSE :

Zack Snyder : Le Royaume de Ga'Hoole
Soren, jeune chouette rêveuse, vit dans l'espoir de rejoindre un jour les légendaires Gardiens de Ga'Hoole, le clan mythique des protecteurs du royaume des chouettes...



DVD ADULTE :

Marco Kreuzpaintner : Trade
(les trafiquants de l'ombre)

Quand Adriana, une jeune fille de 13 ans est kidnappée au Mexique par des trafiquants d'un réseau de prostitution, son frère Jorge entame une quête désespérée pour la retrouver.



■ Livres Adultes



Splendeurs et misères des faits divers de Louis Chevalier / Perrin / 2011.

Ce livre est une incitation permanente à la lecture des grands classiques, tant Balzac, Hugo, Zola sont cités.

Facebook, mes amis, mes amours... des emmerdes !

de Olivier Levard et Delphine Soulas : Michalon / 2010.

400 millions d'individus dans le monde possèdent un profil Facebook, dont 14 millions de français. MySpace, Twitter, Skyblog, Viadeo... tous ces réseaux sociaux ont conquis le web à une vitesse record, et ce livre nous révèle les dessous de ce nouveau phénomène de société.



Un peu de respect, j'suis ta mère !

de Hernan Casciari LGF / 2011.

Les aventures loufoques d'une mère de famille en Argentine qui décide de créer un blog afin de partager son quotidien.



Romans

Solaire de Ian McEwan / Gallimard / 2011.
Michael Beard a atteint une cinquantaine plus que mûre. Il est chauve, rondouillard, dénué de séduction physique et, au moral guère mieux. Mais il a, par le passé, gagné un prix Nobel de physique sur lequel il se repose et recycle indéfiniment la même conférence.



L'homme qui voulait être heureux

de Laurent Gounelle A. Carrière / 2008.

Avant de quitter l'île de Bali, un occidental décide d'aller rendre visite à un vieux guérisseur très renommé que l'on vient consulter de très loin.



Ma Dolto de Sophie Chérier Stock / 2008.

Biographie subjective de la psychanalyste Françoise Dolto

Mais aussi quelques nouvelles :

Woody Allen : **L'Erreur est humaine** Flammarion / 2007 (Genre humour).

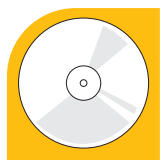
Suzanne Jacob : **Parlez-moi d'amour** Boréal / 1998 (Genre sentimental).

Hervé Jaouen : **Petites trahisons et grands malentendus** / Diabase / 2009 (Genre grinçant !)

Annie Proulx : **Mélodies du cœur** / Grasset 2010 (Genre invitation aux voyages).



pour patienter jusqu'à la rentrée !



■ Les CD

► **Alexandre Saada : «Present»** (Promise Land, 2010) Jazz
Magnifique disque de piano solo de ce jeune pianiste français qui signe toute les compositions de cet album.



► **Ljiljana Buttler : « Frozen roses »** (Snail Records, 2009) Musique du monde
La chanteuse serbe Ljiljana Buttler, surnommée « The mother of the gypsy soul. », est décédée en 2010. « Frozen roses » est donc son 3ème et dernier album dans lequel, l'influence du jazz est devenue plus forte.

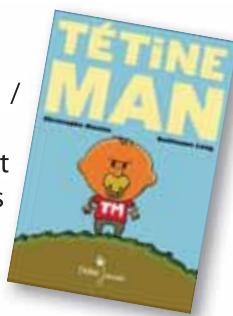


► **Stranded Horse: «Humbling tides»** (Talitres, 2011) Folk
Yann Tambour (véritable nom de Stranded Horse) dévoile un univers envoûtant à la douceur cristalline.

■ Livres Jeunesse

Tétine Man de Guillaume Long et Christophe Nicolas / Didier Jeunesse / 2010.

Tétine Man ne quitte jamais sa tétine. C'est ce qui lui permet d'être toujours concentré. Une BD pour les petits lecteurs jusqu'à 7 ans.



Chi, une vie de chat de Konami Kanata
Glénat / 2010.

Ce manga raconte l'adoption d'une petite chatte qui s'appelle Chi et qui « zozotte », les mésaventures de la famille qui l'a recueillie.

C'est un livre de Lane Smith / Gallimard-Jeunesse
Les nouvelles technologies prennent de plus en plus de place dans notre vie, et les enfants les apprennent de plus en plus tôt. Si vous venez de découvrir ce qu'est un I-Phone, ou si vous ouvrez de grands yeux ronds quand on vous parle d'I-Pad, ce livre est fait pour vous !



■ Documentaires

► **Didier Schmitt : Je construis ma cabane**
Milan Jeunesse / 2009.

► **Christine Causse : Mer, découvrir, observer...** / Fleurus / 2003.

► **Mullehenheim Sophie de : 100% jeux pour s'amuser en voiture** / Lito / 2004.

► **Cohat Yves : Ne plus jamais s'ennuyer à la campagne** / Gallimard-Jeunesse 2009.

Amateurs de livres-audio ?

La médiathèque de Ploërmel dispose d'un fonds de livres audio (romans, policiers, documentaires), une cinquantaine de titres disponibles. Toutefois, la disparition du format standard (wave) au profit du format de compression Mp3, vous obligera parfois à adapter vos appareils d'écoute.

Vous pouvez également retrouver de nombreux textes lus et gratuits via le site www.litteratureaudio.com.

■ Bande dessinée

« Le Bleu est une couleur chaude »
de Julie Maroh / Glénat, 2010.

La vie de Clémentine bascule le jour où elle rencontre Emma, une jeune fille aux cheveux bleus qui lui fait découvrir toutes les facettes du désir et va lui permettre d'affronter enfin le regard des autres.



➔ Contact Médiathèque :

Cloître des Carmes - 56800 Ploërmel
02 97 74 28 25 - www.ploermel.fr/mediatheque.html

L'espace multisports de St Jean de Villenard inauguré le 27 mai dernier

Après le succès rencontré par l'installation d'un premier espace multisports implanté à Ronsouze, la commune de Ploërmel a décidé de se doter d'un second espace qui cette fois-ci, a été installé à St Jean de Villenard, près du terrain de pétanque et à proximité du terrain de football.

Un espace multisports est un lieu qui permet de pratiquer plusieurs sports en petite équipe tels que le football, le basket, le handball et même le tennis et le volley.

Parce que la ville de Ploërmel attache une grande importance au développement harmonieux de l'enfant par la pratique sportive, elle offre la possibilité de faire du sport à proximité de leur domicile, le tout en accès libre. Ainsi, après l'école ou le week-end, les enfants peuvent s'y rendre et s'adonner à leur sport favori sans autres contraintes.

Autres atouts de taille pour cette installation, l'espace multisports est non seulement un outil sportif mais aussi un lieu convivial où s'apprennent les valeurs de la vie en collectivité. Car ces espaces incitent au partage d'une part du lieu, mais aussi du temps pour que chacun puisse profiter de l'équipement. La modularité des jeux et la possibilité de pratiquer plusieurs sports en même temps apprennent aux enfants à accepter la présence de l'autre et à le respecter.



En effet, plusieurs générations d'enfants pourront s'épanouir en apprenant à respecter l'autre par la pratique du sport. C'est également un espace de convivialité et de rencontres des jeunes et des moins jeunes qui peuvent venir assister aux matchs sur des bancs ; cet espace est également accessible aux personnes en situation de handicap, tant pour la pratique d'un sport qu'en qualité de spectateur.

Ces espaces multisports ont véritablement retenu l'attention de la ville de Ploërmel pour toutes les vertus socio-culturelles qui sont conférées autour du respect, du partage et de la convivialité pour chacun des joueurs, spectateurs, toutes générations confondues. L'installation d'un tel espace à Ploërmel contribue au renforcement du lien entre les personnes et à la cohésion sociale dans son ensemble.

Une troisième structure sera installée au premier semestre 2012 dans la zone Ouest ou Nord de la ville.

Travaux au complexe sportif

Un terrain de pétanque (au sud des terrains de foot d'entraînement) a été achevé et les abords du terrain de tennis ont été finalisés en enrobés.

Retour sur la bonne saison du PFC !

Avec 8 accessions, cette année sportive restera marquée par la réussite dans toutes les catégories !

« Côté filles »

L'équipe A accède au championnat Interrégional et dispute l'accession en Division 2. Une première pour la ville qui voit une équipe de sport collectif monter au niveau national.

Le groupe B accède quant à lui au terme de son championnat, à la Promotion d'Honneur, premier niveau de Ligue, en gagnant au passage le challenge de l'offensive !

« Côté garçons »

Les trois équipes U15, emmenées par Maxime Michel, accèdent aux niveaux supérieurs. Les U15 A retrouvent ainsi la Division d'Honneur, plus haut niveau régional en Bretagne.

Les Seniors suivent un parcours similaire. L'équipe C accède en D2. C'est la fin du « purgatoire » pour l'équipe B qui quitte le District et retrouve le championnat de PH Ligue. Enfin, pour couronner le tout, les seniors A retrouvent la Division d'Honneur, plus haut niveau régional avant le Championnat de France, que le PFC a déjà connu durant quelques saisons sous la houlette de Loïc PERRIN. C'est une véritable performance pour cette équipe qui venait de monter de DSR en DSE et qui enchaîne donc une seconde montée d'affilé.

Pari gagné pour JM Mahias qui aura su relevé le club d'une fâcheuse posture en trois ans seulement. Au terme de cette aventure exceptionnelle, « le coach général » passe la main. Il sera remplacé par Mickaël ORHAND, ancien joueur et entraîneur du Stade Pontivien.

National de Badminton UGSEL : « Une Réussite »

Les 14 et 15 mai dernier, Ploërmel et Taupont ont accueilli pour la 3e fois en 11 ans, les finales du championnat de France de Badminton scolaire de l'enseignement libre.

Près de 800 jeunes, garçons et filles, des catégories benjamins, minimes, cadets et juniors, venus de toute la France, se sont rencontrés sur les différents sites prévus



par les organisateurs. 5 salles et près de 50 terrains auront en effet été nécessaires pour le bon déroulement de cette manifestation. Les salles omnisports de Taupont, du collège du Sacré Cœur, du lycée LA MENNAIS, le

gymnase Henri BAJEOT et la halle des sports, autant de sites dont la qualité et la proximité ont permis d'assurer la réussite de cette compétition.

Tout était prévu pour que la convivialité soit présente avec des espaces de détente, de restauration, mais aussi

de communication avec

la participation de l'Office de Tourisme qui a pu diffuser ses informations pour promouvoir notre territoire.

Les organisateurs avaient également souhaité mettre en avant le sport de haut niveau et le « sport pour tous ». Ainsi, une démonstration de badminton « handi » a été proposée par David Toupet, vice-champion du monde et son coéquipier... Une organisation sans faille, que tous auront pu apprécier et que beaucoup ont félicité.

Côté résultats, il faut noter les performances réalisées par les Ploërmelais. En catégorie « junior », Elisabeth Lenormand termine 5e tout comme, Vincent Gicquello alors que Quentin Cornic se classe 19e. En catégorie « cadet », Gervan Renault se classe également 19e. La palme revient à Madeg Renault, qui dans cette même catégorie se classe 3e au niveau national. Madeg brille également dans les compétitions fédérales où il est cette année champion du Morbihan en « simple cadet » et champion du Morbihan en « double hommes cadet ».



Les féminines du PFC au Danemark !

Le club d'Aalborg Freja situé au nord du Danemark organisait sa 9e édition de l'Aalborg City Cup, du 2 au 4 juin dernier. Ce tournoi réunit 3 000 participants, répartis en 226 équipes, venus de 9 pays différents : Danemark, Norvège, Pays-Bas, Allemagne, Suède, Pologne, France, Belgique et Suisse. Ce sont les équipes féminines de U13, U15 et U19 du Ploërmel FC qui ont fièrement représentées la France et montrer de quoi elles étaient capables !

Et elles sont capables du meilleur les Ploërmelaises ! En effet, les U13 et U15 se sont imposées dans leurs finales respectives et terminent donc à la 1ère place. Les U19 quant à elles, se sont inclinées aux penalties, ce qui les place sur la 2nde marche du podium.

Les réactions des accompagnateurs ont été nombreuses. On retiendra les mots de Jean-François Carlac'h, responsable de la section féminine et coach des U13F « En terme de cohésion de groupe et de résultats, on ne pouvait pas faire beaucoup mieux ! Quel bonheur de voir



tous nos jeunes revenir avec un sourire et des souvenirs inoubliables plein la tête. Tous nos "adversaires" ont souligné la qualité de notre football et du comportement de nos jeunes. C'est une grande satisfaction et on ne s'en cache pas. On va continuer à travailler pour développer le foot féminin et contribuer à l'épanouissement de nos jeunes ! »

Par l'intermédiaire de ses ambassadrices du PFC, la ville de Ploërmel a d'ailleurs remis lors de cet événement, quelques cadeaux représentatifs de son territoire aux joueuses du club d'Apensen, la ville jumelle de Ploërmel : t-shirt et tour de cou de la ville de Ploërmel, sac de l'Office de tourisme, documents présentant les richesses historiques, patrimoniales et touristiques du territoire, et autres friandises !

À la MDJ, c'est graffiti et compagnie...



En dehors du stage de vol à voile qui a peiné à trouver son public, les vacances de Pâques ont remporté un franc succès. Avec une participation journalière sur les deux semaines d'une quinzaine de jeunes, on peut dire que la MDJ a trouvé un mini rythme de croisière. Côté festivité en deuxième semaine notamment, les adeptes du graff ont eu l'occasion de laisser parler

leurs bombes, quant aux autres, moins initiés, ils se sont également exprimés, et ont mis de la couleur aux murs... Parallèlement à tout ça, un petit groupe de jeunes sous la houlette des petits débrouillards, s'est adonné à une activité bien particulière celle du « documenteur ». Enfin, l'été approchant à grand pas, les jeunes présents pour cette période estivale, auront le choix, entre un séjour à l'île de Groix, les traditionnelles sorties journées, ainsi qu'un séjour à l'étranger : l'Espagne semble tenir la corde. Parce qu'à la MDJ, ce sont les jeunes qui décident de leur lieu de vacances et qui montent leur projet sous l'œil avisé de l'animateur de la MDJ. Organiser des vacances prend du temps et demande un minimum d'investissement, notamment pour le transport, l'hébergement, et trouver des sous pour réduire les frais du voyage.

Quant à la fin de saison, elle a été synonyme de course folle. En effet, les membres de la junior association Génération Plo', ont organisé un après-midi festif à destination du jeune public suivi d'un concert, intitulé « Terres de Breizh », le 2 juillet à la salle des fêtes.

www.facebook.com/brunomdjmdj
02 97 72 33 63

Les premiers pas du PIJ



Les 13 et 16 avril derniers, le Point Information Jeunesse proposait sa première réunion sur le thème des « jobs été ». En partenariat avec Info Jeunes 56, ce

sont au total 56 personnes qui ont été accueillies et qui ont reçu des informations sur la législation, ainsi que des pistes pour des missions estivales (disponible en téléchargement sur le blog).

Ensuite, du 16 au 21 mai dans le cadre de la représentation de la pièce de théâtre « ADDICT ATTITUDE » dans les établissements scolaires, le Point Information Jeunesse a proposé aux jeunes de s'exprimer sur le sujet dans une cabine téléphonique, appelé « cabine à son ». L'objectif est de leur proposer un espace ludique dans lequel ils puissent s'exprimer librement. Il suffit d'entrer dans la cabine, de prendre connaissance avec les questions proposées et d'en sélectionner une. Ensuite, il leur suffit de décrocher le combiné, d'énoncer la question, de préciser son âge et enfin de s'exprimer puis de raccrocher.

Enfin, le samedi 28 mai, une rencontre a été organisée sur le thème « partir à l'étranger », avec Info jeunes 56 et la participation d'un animateur Europe de la région Bretagne. De plus, durant la semaine précédente, deux expositions ont été affichées au PIJ afin d'expliquer plus en détails les thèmes « partir à l'étranger », et « les chantiers internationaux de jeunes bénévoles ». L'occasion pour les jeunes ayant des projets en lien avec l'étranger d'aborder des sujets variés allant des études à l'étranger, faire un stage, trouver un job ou un emploi, partir comme volontaire, jeune au pair, voyager...



Et pour ceux qui ont déjà eu la chance de voyager à l'étranger, ils sont venus témoigner et partager leur expérience avec les jeunes présents.

Nouveauté : dès septembre 2011, un service « baby-sitting » sera proposé aux Ploërmelais.
www.facebook.com/pijploermel
02 97 73 20 97



Jeudis d'Armel : le rendez-vous de l'été devenu incontournable à Ploërmel. Venez découvrir tous les artistes qui offrent à vos oreilles un spectacle musical varié dans un cadre paisible. Installés sous les tilleuls de la place d'Armes, le spectacle est garanti à partir de 21h, tous les jeudis du 21 juillet au 25 août.

21 juillet : Trio Joël Bosc



Joël Bosc, reconnu pour ses interprétations de Brassens s'est aussi livré à un répertoire plus personnel accompagné, en concert, de deux jeunes musiciens

issus de la scène bretonne actuelle.
21h, Place d'Armes.

28 juillet : Matiz Métisse



Leurs compositions mélangent chansons françaises, reggae, rock et latino sur des textes écrits et interprétés en français, espagnol et anglais.

À 19h30 : animation déambulatoire par l'association SL Danse Moderne à partir de l'Office du Tourisme.
Concert à 21h, Place d'Armes.



Exposition « Dedans-Dehors »

Venez découvrir l'univers à la fois riche et singulier de deux artistes travaillant et vivant en Bretagne qui ont accepté de créer à partir du thème « DEDANS/DEHORS » proposé par Melen Gibout, commissaire de l'exposition. Il s'agit de Catou, « la sculpteuse » et de Patrick Laillet, peintre. Ils vous présentent leurs œuvres au style fort différent, le temps d'un été à la Chapelle Bleue. Du 8 juin au 4 septembre 2011. Gratuit

4 août : Melaine Favennec



« Dans l'île était une fois » est un spectacle adapté aux enfants avec des chansons gaies et rigolotes, des chansons à gestes, accessibles aux petits mais aussi aux plus grands, qui se prennent au jeu et y participent avec bonne humeur.

À 19h30 : animation déambulatoire clownesque par la maison des clowns à partir de l'Office du Tourisme.
Concert à 21h, Place d'Armes.

11 août : Fat Boy Blues



Blues électrique.
21h, Place d'Armes

18 août : Duo Branthomme/Quimbert



Répertoire de Haute-Bretagne
21h, Église de Ploërmel.

25 août : Fest-Noz avec les duos Hervé Le Lu/Ronan Robert et Jan-Maï/Thomas

Venez finir la saison en dansant avec les duos Hervé Le Lu et Ronan Robert ainsi que Jan-Maï et Thomas. À 19h30 : animation déambulatoire et initiation aux danses bretonnes par La Pastourelle à partir de l'Office du Tourisme.
Concert à 21h, Place d'Armes.

« Ploërmel avec Passion »

Depuis 1987, les organismes internationaux ont adopté le terme de Développement Durable. Les États, les acteurs économiques et la société civile s'accordent pour reconnaître que les ressources de la terre sont limitées. Par ailleurs, tous s'accordent pour dire qu'on peut continuer à utiliser ces ressources naturelles, mais que notre devoir est d'en assurer la pérennité pour les générations futures.

Le projet que nous élaborons concilie au mieux les intérêts privés et l'intérêt général et ce, dans le cadre des Grenelles I et II, qui modifient les codes de l'Urbanisme et de l'environnement, et qui ont été votés par l'ensemble des parlementaires.

En 20 ans, la Bretagne a doublé ses surfaces artificialisées (bâtiments, routes, parkings...). Or la Bretagne ne représente que 5% du territoire national et en 10 ans, elle a déjà consommé 10% des terres urbanisées en France. Le préfet de Région a d'ailleurs fixé un objectif ambitieux : ralentir d'un tiers en 5 ans la consommation des terres agricoles en Bretagne.

Cela prouve bien une prise de conscience générale d'un monde qui est en constante évolution ; situation qui impose à chacun d'entre nous de prendre en compte ces nouvelles données.

Plus que tout, nous souhaitons que Ploërmel respecte son histoire, celle du centre urbain comme celle de ses villages. C'est pourquoi nous défendons fermement une urbanisation équilibrée entre la ville et les villages à travers notre projet.

Et c'est bien dans cet état d'esprit que le projet de PLU s'élabore en ce moment :

- Equilibre du développement entre la ville et les hameaux, contre l'avis de la Préfecture qui ne souhaite pas de construction dans les hameaux,
- Protection des trames vertes et bleues et des zones humides,
- Protection de l'activité agricole en la préservant du mitage résidentiel et en conservant l'équilibre entre l'activité agricole et les résidences.

Notre projet de PLU, avec le souci constant de concilier au mieux l'intérêt général et les intérêts particuliers, a pour objectif de garantir le développement harmonieux de Ploërmel pour aujourd'hui et pour demain, tout en consolidant son rayonnement et son attractivité, donc son rôle de capitale de pays.

► Contact :

Pour nous rejoindre et échanger vos idées, contactez Ploërmel avec Passion, ploermelavecpassion@gmail.com

Le Mot de l'UAPP

Les petits propriétaires sont inquiets, tous épient, observent, s'interrogent pour savoir ce que va devenir leur bien. Sera-t-il toujours valorisable ? Représentera-t-il toujours un patrimoine ?

Dans ce brouhaha indescriptible, personne ne s'entend, personne ne se comprend. A la mairie, on nous répète inlassablement que c'est la faute aux progrès, que c'est la faute au Grenelle de l'environnement, que c'est la faute à ceux qui n'ont pas su faire avant eux... On veut nous faire croire que tout est ainsi, que le dirigisme a pris la place à la concertation, que la technocratie a pris le pas sur la réflexion politique. Résultats : trois ans après avoir rejeté en bloc le projet de PLU de l'ancienne municipalité, on nous présente un « brouillon » essentiellement motivé par des doctrines politiques aveugles ne tenant aucunement compte des réalités des biens et des personnes. Rien ne nous a été épargné tant sur le fond que sur la forme. Sur le fond, on a le sentiment d'assister à une cure d'amaigrissement pour la ville de Ploërmel, certains n'hésitent pas à évoquer le terme de récession. Le modèle choisi est celui des nouvelles générations qui rêvent d'habitat concentré, qui ne raisonnent pas en termes de bien-être, mais essen-

tiellement en termes d'écologie exacerbée, nous dit-on. Qu'avons-nous fait du patrimoine des petits propriétaires qui comptaient sur ce pécule pour assurer leur retraite, pour le léguer à leurs enfants ou tout simplement construire près de chez eux ? Une simple reconduction de l'ancien POS aurait déjà permis de préserver l'essentiel.

Sur la forme, le peu d'égard porté aux revendications de l'association de défense, dernièrement constituée, rappelle l'attention portée à la pétition de 2500 signatures contre le projet d'extension de la mairie. On nous a répété inlassablement les mots de « démocratie participative ». La réalité est toute autre, c'est celle d'un dirigisme absolu, loin de l'écoute populaire et encore moins de l'écoute municipale.

Patrick LE DIFFON, Françoise GRENIER, Pierre Jean JARNO, Monique BILLARD, Martial PERRIN, Liliane RENARD, Christian GAVAUD.

► Contact :

Vous voulez nous rejoindre, ou nous faire part de vos observations : uapp.ploermel@orange.fr

Jean III le Bon

Mort il y a 670 ans, son tombeau trône dans l'église St Armel à Ploërmel : qui était Jean III le Bon ?



Naissance

Né le 8 mars 1286 (à Chateauceaux, dans le Maine et Loire), Jean est le fils aîné d'Arthur II, duc de Bretagne et de Marie de Limoges. Il appartient à l'une des branches de la maison capétienne de Dreux, issue de Robert Ier, fils du roi Louis VI de France.

Un duc combattant

Dès son avènement, il essaya de contester la légitimité du remariage entre son père et Yolande de Dreux, puis entama un long procès contre celle-ci au sujet de l'héritage d'Arthur II.

En 1315, il participa à une campagne de Louis X contre la Flandre. Il fut fidèle aux rois de France et combattit au côté de Philippe VI de Valois à la bataille de Cassel (1328), où il fut blessé.

En 1316, il modifia ses armoiries au profit d'un écu d'hermine plain qui est encore de nos jours en usage pour représenter la Bretagne.

En 1338, il envoya sa flotte en soutien de celle du roi de France, mais celles-ci furent détruites par les Anglais. Alors qu'il partait rejoindre Philippe VI, il mourut à Caen en 1341 en revenant de Flandre.

A l'origine de la Guerre de succession de Bretagne

Jean III meurt le 30 avril 1341. Cependant malgré trois mariages successifs avec Isabelle de Valois, Isabelle de Castille et Jeanne de Savoie, il meurt sans héritier. Par ailleurs encombré d'un demi-frère, Jean de Bretagne, dit Jean de Montfort (fils de Yolande de Dreux) pour héritier présomptif, il fut tenté de léguer à sa mort le duché de Bretagne au domaine royal.

C'était sans compter sur l'opposition farouche de ses sujets. Il décida donc de marier sa nièce Jeanne de Penthièvre avec Charles de Blois, neveu du roi de France Philippe VI. Ce conflit de succession entraîna la Guerre de succession de Bretagne, qui dura de 1341 à 1364, et dont l'épisode le plus célèbre fut le combat des Trente, en 1351.

Jean III fut inhumé aux Carmes en 1341, aux côtés de son père Jean II qui avait fait construire le couvent en 1270. Le duc Jean IV fit construire le monument funéraire, mais celui-ci fut retiré lors de la première destruction de la chapelle des Carmes (en 1593) puis sous la Révolution. En 1821, le conseil général du Morbihan restaura les statues des ducs et les fit placer sur le mausolée de marbre noir situé dans l'église paroissiale, où il se trouve toujours.

LETTRE AU MAIRE

Madame le Maire,

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom : Prénom :
Adresse : CP/Ville :
Téléphone : E-mail :

Tous ensemble contre le cancer !

Le 25 septembre 2011, Mme Béatrice LE MARRE donnera le top départ de la **première marche / course en France** en faveur du dépistage du cancer colorectal. Fin 2010, Mme Mireille JOLYS, directrice du comité du Morbihan de la Ligue contre le cancer a proposé d'organiser à Ploërmel, la première marche / course pour sensibiliser les Français au dépistage du cancer colorectal. C'est pourquoi dans le cadre de sa politique de santé, la ville de Ploërmel a décidé de soutenir cette initiative menée par le comité du Morbihan.

À travers cet événement, Mme Béatrice LE MARRE, maire de Ploërmel et Mme Fabienne BOUDIER, conseillère municipale en charge de la commission Santé associent la ville de Ploërmel au comité du Morbihan pour transmettre ce message fort : « Le cancer colorectal, pas pour nous ! »

À travers cette phrase, tout l'enjeu de la campagne de sensibilisation est de rappeler qu'avoir une activité physique associée à une alimentation saine et équilibrée, et se faire dépister régulièrement (1 fois tous les ans ou les deux ans) diminuent les risques de cancer.

PRÉVENTION + DÉPISTAGE = 50% DE CANCERS ÉVITÉS

Côté pratique, la marche / course s'adresse à tous, enfants, femmes et hommes de tous niveaux.

Seul, en famille, entre amis, avec vos collègues, nous vous attendons nombreux pour un moment convivial. Vous apprécierez à votre rythme le parcours proposé à travers Ploërmel.

Le parcours long de 6 km est de difficulté moyenne et a le mérite d'allier l'utile à l'agréable car les participants bénéficieront d'une vue imprenable sur le Lac au Duc, le parcours des Hortensias, ainsi que les charmes patrimoniaux du centre-ville historique.

Le rendez-vous est donné aux participants à partir de 9h sur le parking de la zone du Lac pour récupérer leur t-shirt avant le départ ou pour les retardataires de payer leur inscription...

Dès aujourd'hui, inscrivez-vous en téléchargeant le formulaire sur www.la-ploermelaise.org et renvoyez-le accompagné du chèque libellé à l'ordre du comité du Morbihan. Vous pouvez également vous rendre à l'Office communautaire des Sports au centre régional des arts martiaux, rue Pierre de Coubertin à Ploërmel.



Permanences des associations

Centre culturel

FRANCE MUTUALISTE, le 2^e vendredi du mois, sur rendez-vous • 02 99 67 50 81 / 02 94 40 65 92
CICAS, tous les mercredis, sur rendez-vous
N° vert : 0 820 200 075
URSSAF, les 2^e et 4^e mardis du mois, 9h30 - 12h / 14h - 16h

Salles du Pôle Social

ADIL	1 ^{er} et 4 ^e mardi du mois 14h - 17h15 • Contact : 0 820 201 203
CROIX D'OR	3 ^e vendredi du mois • 20h
Mutiles du Travail FNATH	1 ^{er} jeudi du mois • 13h30 - 15h
UFC Que Choisir	1 ^{er} , 3 ^e mardi du mois 14h - 17h • Contact : 02 97 47 49 90
Veuves et Veufs civils	3 ^e lundi du mois 10h - 12h • Contact : 02 97 47 42 80
EFAI Toxicomanie	4 ^e mercredi du mois 18h30 • Contact : 02 97 76 49 00
Consommation Logement Cadre de Vie CLCV	3 ^e lundi du mois 14h - 17h • Contact : 02 97 89 65 09
ADAVI : Aide aux victimes du 56	1 ^{er} jeudi du mois 9h - 12h • Contact : 02 97 47 66 68

Contacts

ARRÊT CARDIAQUE



APPELER



MASSER



DÉFIBRILLER



1 VIE =
3 GESTES

www.1vie3gestes.com

Fédération Française
de Cardiologie

Mairie

Place de la Mairie - 56800 Ploërmel
02 97 73 20 73
mairie@ploermel.com
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00 - 12h00

Les permanences de vos élus

Pour prendre rendez-vous avec
Madame le Maire ou un de ses adjoints,
appelez le 02 97 73 20 74

Services techniques

3, rue des Clos - 56800 Ploërmel
02 97 73 58 40
Du lundi au jeudi :
8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Le vendredi :
8h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Centre Communal d'Action Sociale

26, rue du Général Leclerc - 56800
Ploërmel
02 97 73 20 75
Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Police municipale

Place de la Mairie - 56800 Ploërmel
02 97 73 20 90
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00 - 12h00

Office du Tourisme

02 97 74 02 70

Médiathèque

02 97 74 28 25

Office communautaire des sports

02 97 72 17 99

Centre culturel

02 97 74 08 21

Piscine

02 97 72 34 12

Centre des arts Martiaux

02 97 74 05 10

Ecole de musique

02 97 74 12 15

Maison de l'Enfance (RAM)

02 97 73 57 95

Maison de l'Enfance (CLSH)

02 97 93 68 13

Maison de l'Enfance (Multi-accueil)

02 97 93 63 80

Sports scolaires

02 97 72 33 08

Déchèterie

02 97 93 67 23